



Cabinet  
Albert & Associés



## VOTRE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL : NOTRE PREMIÈRE EXIGENCE

- ◆ URBANISME COMMERCIAL ◆ ÉTUDES DE MARCHÉ ◆ CONCEPTION CARTOGRAPHIQUE ◆
- ◆ CONSEIL EN STRATÉGIE D'IMPLANTATION ◆ DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS ◆





## **Votre développement commercial : notre première exigence**

Forte de ses savoir-faire, l'expertise du Cabinet Albert & Associés s'appuie sur trois principes : **qualité, rigueur, efficacité.**

Nous construisons ainsi avec vous une relation humaine et de confiance indispensable à la réussite de votre projet.

**Pour vous accompagner et vous conseiller dans une démarche cohérente et dynamique, le Cabinet Albert & Associés coordonne tous les aspects administratifs et commerciaux liés à vos projets. Nous apportons nos capacités techniques et relationnelles afin de satisfaire votre demande de manière objective et fiable.**

Nos collaborateurs, issus d'horizons différents créent ainsi une synergie de compétences et d'expériences autorisant une approche plus technique, plus fine et plus poussée de chaque dossier.

Cette expertise pluridisciplinaire développée au sein de notre cabinet complète naturellement une solide expérience relationnelle avec les instances administratives et politiques en charge des problèmes d'aménagement du territoire.

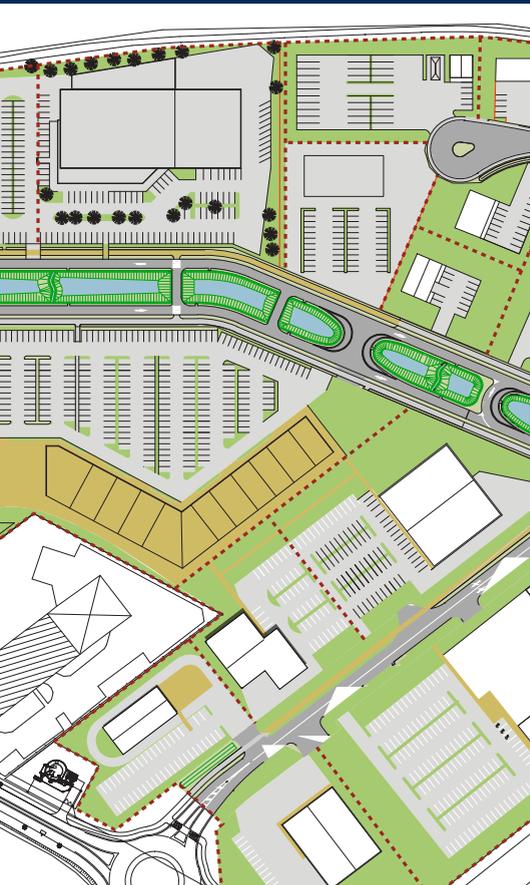
## Une dimension terrain marquée

Fort de plus de 150 analyses "terrain" réalisées annuellement, le Cabinet Albert & Associés a fait de cette spécificité une "marque de fabrique" représentant une véritable plus-value dans l'approche de votre dossier.

Chaque étude fait l'objet d'un déplacement d'un chargé d'étude confirmé, associé le cas échéant à une rencontre avec le porteur de projet, permettant de confronter les données exploitées en bureau aux réalités du terrain.

### Exemples de missions effectuées sur place

- ◆ Analyse de l'accessibilité directe et indirecte, de la visibilité, des flux, de l'environnement direct.
- ◆ Reportage photographique des caractéristiques du site et des concurrents identifiés.
- ◆ Circulation sur les axes routiers principaux et secondaires.
- ◆ Visualisation et représentation opérationnelle de la zone de chalandise.



## Bureau d'études intégré

L'équipe du Cabinet Albert & Associés s'est renforcée avec les compétences d'un architecte urbaniste, intervenant de façon transversale dans nos différentes activités :

- ◆ **autorisations administratives** : constitution des plans, notices et insertions axonométriques indispensables à l'obtention des autorisations d'exploitation commerciale,
- ◆ **développement des collectivités** : proposition d'aménagement urbain - plans, schémas, coupes,
- ◆ **études de programmations** : réalisation de plans masse d'aménagement et d'insertion du projet, constitution de plaquettes de promotion (communication salon et commercialisation).



## Études de marché

### Nos expertises pour valider vos choix

**Pour évaluer, analyser ou enrichir le territoire dans le cadre de votre expansion, le Cabinet Albert & Associés vous apporte des diagnostics "sur-mesure" facilitant votre prise de décision.**

Évolutives et diversifiées, nos études économiques et réglementaires deviennent des outils essentiels qui vous permettent d'orienter et de sécuriser vos choix mais aussi d'anticiper et de chiffrer vos différentes possibilités de développement.

Toutes nos études sont "ad hoc" afin de permettre une approche personnalisée de votre projet. Nous vous proposons ainsi plusieurs types d'études répondant à vos objectifs :

- ◆ la prospection et le développement (étude de prospection, étude de programmation commerciale),
- ◆ les études économiques permettant la définition d'un chiffre d'affaires prévisionnel (étude flash, étude de potentiel),
- ◆ les études d'impact permettant d'anticiper l'arrivée d'un concurrent sur votre secteur (étude d'impact),
- ◆ les études réglementaires liées au contrat de franchise et à la sécurité publique (DIP, ESSP).





## Autorisations administratives CDAC - CNAC - PC

### Nos compétences pour votre réussite

**Pour créer, agrandir ou transférer votre point de vente ou un ensemble commercial, le Cabinet Albert et Associés réalise le montage des dossiers de CDAC sur toute la France et vous accompagne dans l’instruction et la validation de votre projet.**

Nos consultants vous guident dans la rédaction du dossier (conformément aux dernières réglementations en vigueur fixant le contenu de la demande d’autorisation d’exploitation de certains magasins de commerce de détail) avec un suivi personnalisé jusqu’à la recevabilité, l’enregistrement en Préfecture et l’autorisation définitive.

Nous vous accompagnons également dans la constitution de votre dossier de Permis de Construire.

Nous mettons en œuvre notre savoir-faire et notre connaissance parfaite des réseaux afin d’obtenir votre autorisation.





## Développement des collectivités

### Notre analyse au service de la dynamique locale

**Le Cabinet Albert & Associés accompagne les collectivités dans leurs analyses et perspectives de développement économique sur le commerce, l'artisanat et les services. Il intervient sur les problématiques de développement mais également de restructuration urbaine afin de mettre en cohérence les maillons Commerce - Urbanisme - Aménagement - Territoire.**

À ce titre, nous répondons aux appels d'offres émis par les établissements publics sur des missions (non exhaustives) telles que :

- ◆ étude préalable, appels à projets FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services l'Artisanat et le Commerce),
- ◆ diagnostic commercial et artisanal de quartier, de ville, de territoire (analyse du potentiel économique, étude de marché...),
- ◆ programmation commerciale et aménagement urbain (écoquartier, requalification, solution urbaine...),
- ◆ Schéma de Développement Commercial et Artisanal,
- ◆ quartiers de la politique de la ville, étude et requalification de Zone Commerciale,
- ◆ charte des devantures et vitrines, valorisation patrimoniale,

Nous répondons également en groupement dans le cadre de mission urbaine mixte (logements, commerce, mobilité, voirie...).





## Cartographie numérique S.I.G.

### Notre savoir-faire pour vos supports cartographiques

**Le Cabinet Albert & Associés accompagne ses clients dans la définition de leurs besoins cartographiques et la constitution de leur Système d'information Géographique (S.I.G.). Nous proposons des outils indispensables à la promotion et à l'aménagement du territoire.**

Notre objectif est de faire de la carte plus qu'un simple outil de localisation et d'information, un véritable outil de communication et de valorisation des projets :

- ◆ la valorisation de vos études par des cartographies thématiques pertinentes, permettant une réelle plus-value par l'optimisation des informations recensées sur les cartes,
- ◆ la proposition d'une charte graphique cohérente avec votre projet ou votre société,
- ◆ la création de fonds de plan spécifiques aux différentes thématiques que vous abordez (population, activités industrielles, de services, tourisme...),
- ◆ la création de cartes interactives, ludiques et évolutives, pour valoriser votre site internet,
- ◆ la création de tout type de cartes :  
plan de ville, parc d'activité, carte touristique à pictogramme, carte de transport routier, carte des réseaux fluviaux ou toute autre demande,
- ◆ l'impression des cartes et plans.





## Un projet ? Des questions ?

Contactez-nous par téléphone  
au 03 28 76 24 50 ou par mail :  
[contact@cabinet-albert.com](mailto:contact@cabinet-albert.com)

[www.cabinet-albert.com](http://www.cabinet-albert.com)



8 rue Jules Verne - 59790 RONCHIN  
Tél. : 03 28 76 24 50 - Fax : 03 28 76 24 51

